

Claude BARTOLONE
Président de l'Assemblée nationale
Député de Seine-Saint-Denis

Monsieur Michel LEON
Président
Association des Sans radio de l'est parisien
15, avenue de la Dhuis
93170 BAGNOLET

Paris, le 19 novembre 2013

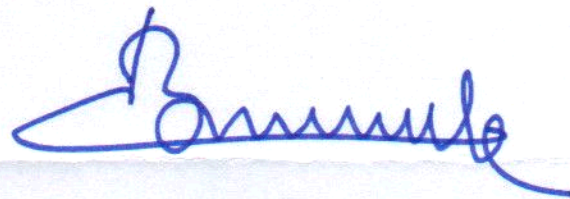
Réf : CB/VB/ML

Monsieur le Président,

Suite à votre sollicitation, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la copie de la lettre que j'adresse à Madame Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, concernant les revendications de votre association.

Croyez bien que je ne manquerai pas de vous tenir informé de tout élément de réponse qui me sera communiqué.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Claude BARTOLONE

Claude BARTOLONE
Président de l'Assemblée nationale
Député de Seine-Saint-Denis

Madame Aurélie FILIPPETTI
Ministre de la Culture et de la
Communication
3, rue de Valois
75033 PARIS Cedex 01

Paris, le 19 novembre 2013

Réf : CB/VB/ML

Madame la Ministre,

Je me permets d'appeler votre attention sur les difficultés de réception de la bande FM sur les communes de Bagnolet et de Montreuil, en Seine-Saint-Denis.

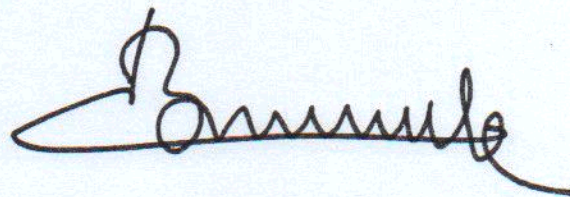
De nombreux foyers se trouvent privés de nombreuses radios, notamment celles du groupe Radio France, en raison de la forte concentration d'émetteurs sur les tours Mercuriales.

Malgré de nombreuses démarches auprès de vos services et du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, l'association des « Sans Radio de l'Est Parisien » regrette profondément qu'aucune recherche ne soit menée pour leur permettre d'avoir accès à ces services.

La Cour d'appel de Paris, dans un arrêt de juin 2007, a pourtant reconnu la légitimité de leur combat, en constatant la réception perturbée sur une zone de 1,8 km autour desdites tours.

Conscient des efforts que vous entreprenez pour assurer l'accès de tous à la culture et aux médias, je vous serais reconnaissant de bien vouloir prendre en compte les revendications de mes interlocuteurs, et me tenir informé des suites qui pourront y être apportées.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.



Claude BARTOLONE